



« Prévention du risque amiante » Sous-section 3

Selon art. R4412-94 du Code du travail et les dispositions de l'arrêté du 23/02/2012

Ces actions organisées en centre certifié et animées par des **formateurs certifiés** INRS OPPBTP, sont destinées **aux travailleurs affectés aux opérations de retrait et /ou d'encapsulation.**

N'hésitez pas à nous contacter pour tout besoin spécifique !!

NOS FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ASSISTANT ADMINISTRATIF AMIANTE

Cette formation s'adresse au personnel réalisant les démarches administratives liées à l'Amiante

- 2 et 3 Mars**
- 25 et 26 Mai**
- 17 et 18 Juillet**

FORMATION ADR Chapitre 1.3

Respect des responsabilités concernant la réception, l'entreposage, la manipulation, le chargement ou déchargement des matières dangereuses

- 30 Janvier**
- 31 Mars**
- 05 Mai**
- 13 Juillet**

FORMATION RISQUE PLOMB

Connaître le risque et la réglementation pour lutter contre le saturnisme

- 23 et 24 Janvier**
- 27 et 28 Mars**
- 13 et 14 Avril**
- 30 et 31 Mai**
- 19 et 20 Juin**
- 20 et 21 Juillet**

FORMATION PREALABLE			
ACERFS FORMATION		AIGUES-VIVES 30670 ZA LALLEMANDE RN 113	BAGNOLS SUR CEZE 30200 130 ROUTE DE ST GERVAIS
Encadrement technique	10 jours 70h	Du 6 au 17 Mars	Du 5 au 16 Juin
Encadrement de chantier	10 jours 70h	Du 3 au 7 Avril Et du 17 au 21 Avril	Du 6 au 17 Février
			Du 26 Juin au 7 Juillet
Opérateur de chantier	5 jours 35h	Du 16 au 20 Janvier	Du 23 au 27 janvier
		Du 20 au 24 Mars	Du 13 au 17 Février
		Du 17 au 21 Avril	Du 3 au 7 Avril
		Du 22 au 26 Mai	
		Du 19 au 23 Juin	Du 11 au 17 Mai
		Du 24 au 28 Juillet	Du 3 au 7 Juillet
		Du 7 au 11 Août	

NOUVEAU CENTRE		TOULON	
		131 Av. Irène et Jean Frédéric Joliot Curie 83130 La Garde	
FORMATION PREALABLE			
Encadrement technique	10 jours 70h	Du 20 Février au 3 Mars	
Encadrement de chantier	10 jours 70h	Du 30 Janvier au 10 Février	
Opérateur de chantier	5 jours 35h	Du 19 au 25 Janvier	
		Du 27 au 31 Mars	
		Du 24 au 28 Avril	
		Du 26 au 30 Juin	
		Du 28 Août au 1^{er} Septembre	

Recyclages au dos de cette feuille

3 CENTRES CERTIFIÉS SS3

Plateformes pédagogiques amiante de 400m2 entièrement équipées, climatisées, avec atelier de travail attenant, UMD conforme aux exigences CARSAT :

- Tunnels de décontamination du personnel à 5 compartiments,
- Contrôleur de dépressurisation,
- Tunnels de décontamination du matériel et déchets à 3 compartiments,
- Extracteur d'air de compensation et de réglage,
- 2 bases de vie,
- Bulles de vision,
- Zone de stockage des déchets
- Atelier de travaux intérieurs et extérieurs divers,
- Unités de chauffe et filtration,
- Aspirateurs THE,
- Equipements de brumisation statique et portatifs



FORMATION DE 1^{er} RECYCLAGE

1^{er} recyclage dans les 6 mois suivant la formation préalable

ACERFS FORMATION		AIGUES-VIVES 30670 ZA LALLEMANDE RN 113	BAGNOLS SUR CEZE 30200 130 ROUTE DE ST GERVAIS
Encadrement technique	2 jours 14h	8 et 9 Juin	2 et 3 Mars
			11 et 12 Avril
Encadrement de chantier	2 jours 14h	15 et 16 Mai	20 et 21 Février
			24 et 25 Avril
			31 Juillet et 1 ^{er} Août
Opérateur de chantier	2 jours 14h	6 et 7 Février	2 et 3 Février
		13 et 14 Mars	27 et 28 Avril
		22 et 23 Mai	4 et 5 Mai
		12 et 13 Juin	22 et 23 Juin
		10 et 11 Juillet	/
		17 et 18 Juillet	3 et 4 Août

N'oubliez pas !

- Test de Morphologie- FIT TEST
- ADR 1.3
- Bilan aéraulique
- Formation Maître d'œuvre



- Assistance à la certification des entreprises
- UMD : unité mobile de décontamination pédagogique conforme au référentiel CARSAT
- Site technique canalisation et couverture

FORMATION DE RECYCLAGE A 3 ANS

Recyclage dans les 3 ans suivant le 1^{er} recyclage

ACERFS FORMATION		AIGUES-VIVES 30670 ZA LALLEMANDE RN 113	BAGNOLS SUR CEZE 30200 130 ROUTE DE ST GERVAIS
Encadrement technique	2 jours 14h	5 et 6 Juin	9 et 10 Janvier
		17 et 18 Juillet	2 et 3 Mai
		24 et 25 Juillet	
Encadrement de chantier	2 jours 14h	/	30 et 31 Janvier
		15 et 16 Mai	23 et 24 Février
		10 et 11 Juillet	12 et 13 juillet
Opérateur de chantier	2 jours 14h	12 et 13 Janvier	20 et 21 Juillet
		9 et 10 Février	26 et 27 Janvier
		1 ^{er} et 2 Juin	6 et 7 Mars
		19 et 20 Juin	9 et 10 Mai
		6 et 7 Juillet	15 et 16 Juin
			26 et 27 Juin
	12 et 13 Juillet	28 et 29 Août	



Qui est concerné par la formation « Sous-Section 3 » ?

Les formations dites sous-section 3 concernent les travailleurs affectés aux opérations de retrait et d'encapsulation de matériaux amiantés (activités définies à l'article R. 4412-94 du Code du travail).

Qui dispense ces formations ?

Elles sont exclusivement dispensées par des organismes de formation certifiés.

Quelle est la durée de validité ?

Une formation de 1^{er} recyclage doit être suivie au plus tard dans les 6 mois suivant la formation préalable. Ensuite les recyclages doivent être suivis tous les 3 ans.

**NOUVEAU
CENTRE**

TOULON

131 Av. Irène et Jean Frédéric Joliot Curie
83130 La Garde

ACERFS FORMATION		FORMATION DE 1 ^{er} RECYCLAGE	FORMATION DE RECYCLAGE A 3 ANS
Encadrement technique	2 jours 14h	/	8 et 9 Juin
Encadrement de chantier	2 jours 14h	3 et 4 Août	9 et 10 Mai
			10 et 11 Juillet
Opérateur de chantier	2 jours 14h	13 et 14 Avril	9 et 10 Mars
		3 et 4 Juillet	11 et 12 Mai

